

L'ADPEP 45
Recrute pour son établissement
Le CAMSP de Montargis

1 PSYCHOLOGUE (H/F)
En CDI à temps plein (1 ETP annualisé)
Poste à pourvoir dès que possible

Convention Collective 66 – secteur enfants

" Les CAMSP (Centres d'action médico-sociale précoce) sont régis par l'annexe XXXII bis et le décret n° 76-689 du 15/04/76. Ils ont pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des enfants des premiers et deuxième âges qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci. Ils exercent des actions préventives spécialisées. Ces centres exercent aussi, soit au cours des consultations, soit à domicile, une guidance des familles dans les soins et l'éducation requis par l'état de l'enfant. Le dépistage et les traitements sont effectués et la rééducation mise en œuvre sans hospitalisation par une équipe composée de médecins spécialistes, de rééducateurs, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, de personnels d'éducation précoce, d'assistants sociaux, et tant que de besoin d'autres techniciens...."

Missions principales :

- Evaluer les besoins de l'enfant et proposer des modalités de suivi adaptées (bilans, entretiens familiaux, thérapies...).
- Conduire les entretiens d'accueil avec les familles et l'enfant (accueil et recueil de la demande...).
- Soutenir le lien parents enfants.
- Participer aux réunions de synthèse au cours desquelles il/elle propose un éclairage clinique afin de contribuer à l'élaboration d'un projet pour l'enfant et sa famille.
- Soutenir l'élaboration clinique dans le cadre du travail d'équipe.
- Participer aux réunions institutionnelles.
- Rédiger des comptes rendus relatifs aux observations et aux interventions dans son domaine d'activité (entretien d'accueil, bilans...).
- Assurer les liens nécessaires avec les partenaires extérieurs.

Profil :

- Diplôme Master II de Psychologie exigé
- Connaissances en psychopathologie de l'enfant souhaitées
- Connaissance des troubles neuro développementaux souhaitée
- Permis B

Rémunération et reprise d'ancienneté sur la base de la CCN66.

Votre candidature (lettre de motivation et un CV) est à envoyer avant le 16/09/2022

Par mail : rh@pep45.asso.fr

Par courrier : CAMSP de Gien Montargis, Madame La Directrice Adjointe, 13 rue du port Saint Roch 45200 Montargis